



LETTRE du Maire LA ROCHELLE



“
Nos frais financiers
baissent car nous
avons réussi à
désendetter nos
deux collectivités.
Cela représente plus
d'un million d'euros
d'économies
”



Illuminations de Noël au marché central

Chères Rochelaises, Chers Rochelais,

Cette fin d'année 2018 est marquée par des mouvements sociaux dont l'origine se trouve dans l'augmentation de la fiscalité des carburants fossiles et traduit un besoin de justice sociale.

Ce mouvement est bien sûr national. Toutefois nous voulons localement, au sein de notre Ville et de l'Agglomération de La Rochelle, trouver des réponses : **organiser la transition énergétique en faisant preuve de sobriété fiscale.** Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur ce dossier et nous présenterons en janvier un budget de la Ville et de l'Agglomération permettant de répondre à ces attentes.

Cela passe tout d'abord par une bonne maîtrise de l'argent public afin de réaliser des économies :

- Nos frais financiers baissent car nous avons réussi à désendetter nos deux collectivités. **Cela représente plus d'un million d'euros d'économies** pour la Ville de La Rochelle en seulement 5 ans.
- Nos frais d'énergie ont également baissé de 13% (soit près de 500 000 €) grâce au programme Cit'ergie mis en œuvre depuis 6 ans.

Près de **800 000 € sont consacrés chaque année à la performance énergétique, dont notamment l'isolation des bâtiments municipaux.**

- **Sans augmenter les impôts, nos recettes progressent grâce au dynamisme économique de notre ville**, à la création d'emplois et aux arrivées de nouvelles entreprises.

Par ailleurs, nous sommes l'un des rares territoires à avoir décidé de ne pas appliquer la taxe dite GEMAPI (taxe inondation, additionnelle aux impôts locaux).



LETTRE du Maire LA ROCHELLE

« Nous avons fait le choix de favoriser les faibles consommations en réduisant fortement le tarif de l'abonnement de l'eau qui passe de 30 € à 5 € par an »

Ces légères marges de manœuvre, nous allons les utiliser pour répondre à des besoins qui concernent à la fois le volet social et environnemental :

- **Une « tarification sociale bus » sera mise en place au niveau de l'Agglomération dès le mois d'avril afin de développer l'usage des transports en commun.** La réduction sera de 50 à 80% selon le coefficient familial de la CAF. Les dispositifs actuels, dont fait partie la gratuité des personnes en recherche d'emploi, seront maintenus. De plus, le bus sera gratuit tous les premiers samedi de chaque mois et deux samedis en décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cela complète l'offre que nous avons déjà largement améliorée avec les quatre lignes ILLICO ainsi que l'allongement de la durée du service jusqu'à 22h.
- **Afin de faciliter l'usage du vélo, de nombreuses pistes cyclables vont être optimisées dans tous les quartiers de La Rochelle :** pont Jean-Moulin vers Villeneuve-les-Salines, avenue Michel-Crépeau vers les Minimes, avenue Edmond-Grasset vers Saint-Maurice, rue Raymond-Poincaré à Laleu, etc. De nombreux Rochelais font déjà le choix du déplacement à vélo lorsque les distances sont raisonnables. Nous devons donc leur apporter la meilleure sécurité possible.
- La tarification de l'eau évolue. **Nous avons voulu favoriser les faibles consommations en réduisant fortement le tarif de l'abonnement de 30 à 5 euros par an.** Le tarif au m³ restera stable pour inciter à protéger nos ressources en eau.
- Les centres sociaux jouent un rôle important dans la vie de notre ville. La baisse des emplois aidés les a fragilisés ! **Nous leur apportons donc une somme de 500 000 € supplémentaires** en fonctionnement, afin de les accompagner au mieux selon nos moyens.

Nous accélérons les programmes d'investissements. Des efforts majeurs sont réalisés :

- **3,1 M€ pour toutes les écoles** avec des travaux pour la mise en sécurité, l'isolation, l'accessibilité et l'informatisation (et plus particulièrement sur Paul-Doumer, Condorcet et Barthélémy-Profit avant le grand chantier de Lavoisier).
- **3,5 M€ pour les équipements sportifs** tels que le Parco, le stade André-Bracq, le skate parc de Port-Neuf et Gaston-Neveu.
- **3 M€ pour les équipements culturels** et notamment pour la réhabilitation de la friche du Gabut, les archives, le Muséum et les Musées d'Art et d'Histoire.
- **2,1 M€ en faveur de l'action sociale** à travers le projet du centre social Christiane-Faure, l'accessibilité des locaux et un effort appuyé à destination des crèches.

Voilà quelques éléments qui illustrent bien le sens politique de nos budgets qui seront présentés en détail dans le journal municipal au printemps.



LETTRE du Maire LA ROCHELLE

« L'année 2019 sera marquée par l'achèvement des travaux de notre Hôtel de Ville »

L'année 2019 sera marquée par l'achèvement des travaux de notre Hôtel de Ville. **Les dates des cérémonies d'ouverture ont été fixées. Elles se dérouleront les 6, 7 et 8 décembre 2019.** Dès le mois de septembre **des visites en avant-première seront organisées pour tous les Rochelais** afin qu'ils redécouvrent en priorité la partie historique de notre Hôtel de Ville. Les entreprises et artisans ont fait un travail exceptionnel et **c'est un monument remarquable qui sera rendu aux Rochelais.**

Ce sera aussi le début de réalisations de très nombreux projets qui ont fait l'objet de longues études, de concertations approfondies et de plans de financements complets :

- **La gare avec son esplanade arborée** et sa passerelle qui permettra l'accès depuis le quartier de Tasdon et de Villeneuve-les-Salines.
- **La route des Cottes-Mailles** verra également le début de sa réalisation. Elle permettra de relier la rocade directement à la gare en allégeant le boulevard Jean-Paul Sartre et la rue Émile-Normandin.
- **Les archives municipales** et communautaires à Mireuil (proche de la salle Bernard-Giraudeau).
- **Le centre social Christiane-Faure** à Notre-Dame, avec un parking ouvert au public de 400 places.
- **Le Conservatoire de musique et de danse** à Saint-Éloi qui s'inscrit dans le cadre d'un aménagement complet des bords du canal de Romsay.
- **Les travaux de protection contre les risques de submersion à Port-Neuf.**
- **La poursuite des travaux d'embellissement** de notre Vieux port.

Et bien sûr le PRU (Programme de Rénovation Urbaine) de Villeneuve-les-Salines dont le financement complet est maintenant acquis. Nous avons obtenu les concours espérés de l'État, du Conseil départemental, de l'Agglomération, de la CAF et bien sûr des bailleurs sociaux. Merci à eux de soutenir ce beau projet !

Nous allons consacrer 125 M€ pour requalifier tout un quartier et ses logements. L'inauguration de la Maison pluridisciplinaire de santé en début d'année marquera la première étape et sera suivie de la mise en œuvre complète de ce beau projet.

C'est La Rochelle de demain qui commence à se dessiner dans tous les quartiers.





LETTRE du Maire LA ROCHELLE

*J'aurai aussi plaisir
à vous retrouver lors
de notre traditionnel
bal du 1^{er} janvier sur
notre Vieux port*



Je vous donne rendez-vous au sein des différents quartiers pour vous présenter mes meilleurs vœux de vive voix :

Vœux aux Rochelais de Villeneuve-les-Salines
jeudi 10 janvier - 18h30 - Salle des fêtes

Vœux aux Rochelais de Laleu-La Pallice, Port-Neuf, La Rossignolette
vendredi 11 janvier - 18h30 - Salle des fêtes de La Pallice

Vœux aux Rochelais du Centre ville, Fétilly, Saint-Éloi,
Cognehors, Lafond, Beauregard, La Genette
mardi 15 janvier - 18h30 - Oratoire

Vœux aux Rochelais des Minimes, Tasdon, Bongraine
mercredi 16 janvier - 18h30 - Musée Maritime

Vœux aux Rochelais de Mireuil, Bel-air, Saint-Maurice
lundi 21 janvier - 18h30 - Salle Bernard-Giraudeau

J'aurai aussi plaisir à vous retrouver lors de notre traditionnel
bal du 1^{er} janvier sur notre Vieux port.

*Je vous souhaite une très belle et heureuse
année 2019.*

Très cordialement

Jean-François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle